
Commissions parlementaires

Commission de la culture

Consultation générale

Plan triennal d'immigration pour la période 2005-2007

La Commission de la culture est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 10 février 2004 dans le cadre de la consultation générale concernant le plan triennal d'immigration pour la période 2005-2007 en prenant notamment comme outil de référence le document intitulé «La planification des niveaux d'immigration 2005-2007». Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 26 janvier 2004.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 25 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : M. Robert Jolicoeur, secrétaire de la Commission de la culture, édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, Québec (Québec) G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 ; télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : rjolicoeur@assnat.qc.ca